



CASTRES TARN TENNIS DE TABLE

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE 2024

Le 03 juin

À 18 heures 30

À Castres (Tarn)

Sur convocation de Mr Cleis Guy Président du Club du Castres Tennis de Table

Début de la séance : 18h50

Après vérification, de la feuille de présence signée en entrant en séance, il est constaté que :

Présents : 25

Bariolle Laurent, Barthes Alexis et Anais, Bouyssou Juliette, Boyer Alain, Cancel Xavier, Cleis Guy (président),, Delbosc Christel (secrétaire), Delbosc D'jason et son représentant D'jefferson son frère, Delbosc Jefferson, Durand Ghislain, Espana Jean Paul, Fuentes Morgane, Garcia Jacques, Gilles Jean Pierre (trésorier), Harlegand Patrick, Loriquet Gwenael en son représentant Légal Vidal Véronique sa maman, Ly Phanora, Napoli Emile Michel, ,Puech Christophe, Rosine Ariel, Rossin Benoit, Sompayrac Jean Pierre, Tailhades Max en son représentant légal sa maman Sophie, Villalba Nathalie

Invités : 4

Laurent Picouza représentant de la ville de Castres et du service des sports

Jean Loup Albert représentant du comité départemental

Névado Alain futur adhérent

Aimant Benjamin futur adhérent

Absent excusé : 6

Cousin Patrick (vice président),, Sire Joelle, Procuration donné à Cleis Guy (président) Sire Patrick, Felman Régis, Procuration donné à Gilles Jean Pierre (trésorier) Le Tessier Ludovic, Le Tessier Camille Procuration donné à Garcia Jacques

Procurations : 6

Cousin Patrick, Sire Joelle, Sire Patrick, Felman Régis, Le Tessier Ludovic, Le Tessier Camille

Rappel des modalités de convocation :

Les convocations aux assemblées doivent être notifiées aux adhérents, sauf urgence, au moins 15 jours avant la réunion soit par lettres recommandées, avec demande d'avis de réception, adressées à leur domicile réel ou élu, soit par télécopie avec récépissé au numéro indiqué par le destinataire, soit par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 64 du décret du 17 Mars 1967, le délai qu'elles font courir a pour point de départ le lendemain du jour de la première présentation de la lettre recommandée au domicile du destinataire ou le lendemain du jour de la réception de la télécopie par le destinataire.

Avec 31 votants sur 61 adhérents le quorum est respecté l'assemblée générale peut légitimement délibérer

ORDRE DU JOUR

Le président donne ensuite connaissance des questions suivantes qui constituent l'ordre du jour :

- **Mot du Président**
- **Rapport moral du Président**
- **Rapport Financier**
- **Rapport Prévisionnel**
- **Rapport Sportif**
- **Calendrier Sportif prévisionnel**
- **Révision tarifs licences (FFTT et FFSA)**
- **Candidature au bureau**
- **Questions diverses**

RESOLUTIONS

1 : *Mot du président*

Guy Cleis prend la parole remercie l'assemblée venu aussi nombreuse,

Il remercie également, Monsieur Picouza adjoint au maire et représentant également le service des sports,

il remercie Monsieur Jean-loup Albert représentant du comité départemental du tennis de table du Tarn,

Il cite :

« une nouvelle fois, je me présente en tant que président démissionnaire...
Mais cette fois pour la dernière fois.

En 2018, j'ai repris la présidence dans les circonstances que vous connaissez...

Nous avons ainsi passer les années Covid tant bien que mal, le club est monté jusqu'en régional une, et nous avons eu jusqu'à cinq équipes.

Nous sommes arrivés à avoir près de 70 adhérents.

2022 fut une année qui a vu deux présidents se succéder.

2023 à vue malgré nos efforts, une baisse des résultats, mais un nombre stable des adhérents malgré le départ d'une dizaine de joueurs.

Je finirai en remerciant tous les bénévoles qui m'ont aidé dans cette tâche : Rose, Xavier, Jean-Pierre, Patrick, Ludovic, Jean-Paul, Christel, qui ont composé le bureau, chacun à leur tour et tous les bénévoles qui ont aidé à la vie du club.

Je remercie également profondément la mairie de Castres qui nous a toujours aider et soutenu,

Je remercie le comité départemental, qui a toujours été présent et nous a toujours conseillé,
et je remercie pour finir Super U qui est un soutien important pour notre club

Je rappellerai simplement, pour finir que président n'est pas que le nom d'un camembert... »

2: Rapport moral du Président

L'année 2023 - 2024 sera je pense une année de transition. En effet, je remercie encore, Jean-Pierre, Ludovic et Patrick qui ont apporté leur aide, sans celle ci nous aurions pu voir la fin du club.

Le club a pu envoyer trois équipes, maintenir une section de sport adapté, un groupe de loisirs, et enfin une école de Ping le mercredi.

Ce ne fut pas une mince affaire, de pouvoir également organiser un défi Ping, un critérium, des stages de L'OMEPS, et répondre à des sollicitations du monde scolaire, le forum des sports également.

Février 2024, a vu un changement de secrétaire, il me semble qu'un nouveau souffle avec des idées nouvelles dynamise le club.

Le Club est toujours à la recherche d'un entraîneur pour les jeunes, comme pour les moins jeunes, avec un suivi lors des compétitions.

2024 plus que 2023 aura permis au club de montrer une image plus dynamique, grâce notamment à la section Loisir et également à la section sport adapté présentent lors des promos Loisir et autres compétitions.

Souhaitons le meilleur pour le Castres tennis de table et que la saison 2024-2025 confirme le renouveau du club et pérennise sa présence lors des diverses manifestations sportives à venir.

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

3: Rapport Financier

BUDGET REALISE :

Jean Pierre Gilles prend la parole, détaille le budget réalisé, il apparait un excédent de 208 €

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

4: Rapport Prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL :

Jean Pierre Gilles explique qu'il va falloir augmenter les licences, depuis 2008, celle-ci n'ont pas été augmentées, nous comptons également sur la mairie pour renouveler la subvention, ainsi que la région, nous aurons un prévisionnel de 900 € de dons et mécénats Il faut aller chercher plus de 700 € de sponsoring supplémentaires, nous prévoyons également 200 € supplémentaires de vente de matériels de maillots et de services. Cela peut être réalisable en revendant des tables sur des sites Internet type Leboncoin, en effet, nous avons besoin d'un Entraîneur, il faut prévoir 1500 euros de budget supplémentaires qui ne l'était pas jusqu'à aujourd'hui, nous ne pouvons donc pas prévoir de compenser les frais de déplacement des équipes. Nous devons le supprimer de notre ligne budgétaire pour pouvoir équilibrer celle-ci.

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

5: Rapport Sportif

Guy reprend la parole, il explique que la première équipe fait deux descentes, l'équipe deux fait une descente en première phase, puis une montée en deuxième phase, la troisième équipe reste stable en départementale quatre

En individuel, il précise que Camille LE TESSIER présente en pré nationale sur trois podium, elle est sélectionnée par la ligue, elle obtient au titre départemental une deuxième place en benjamines et une troisième en minimes, Gwenaël et Jean Pierre termine 9ème en 8ème de finale au même titre départemental

Félicitations au sport adapté qui nous représentent plusieurs fois cette saison sur le podium par Jean François, Nathalie, Loïc, Marie-Noëlle, Jérôme et Thierry

Jean Pierre Sompayrac a été sélectionné au championnat de France vétérans 2

Camille est un espoir formé à Castres dont le club regrette son départ, mais lui souhaite le meilleur pour la suite.

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

6: Calendrier Sportif

Le nouveau bureau devra se charger dans les prochains jours de mettre en place le calendrier sportif pour la saison à venir

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

7: Révision tarifs licences (FFTT et FFSA)

Jean Pierre reprend la parole et précise que nous sommes dans l'obligation, Si nous souhaitons équilibrer les comptes à venir d'augmenter les licences, il propose une augmentation de cinq euros de toutes les licences, loisirs et compétition.

Christel propose elle deux tarifs le premier pour les Loisirs un tarif unique à 110 euros, le deuxième pour les compétiteurs un tarif unique à 150 €

Guy n'est pas d'accord pour que la licence des sports adaptés soit augmentée car ils n'ont pas beaucoup de budget

Michel soulève que dans les autres clubs, la licence est à 30 € pour les Loisirs, Jean Loup prend la parole et explique que à Albi la licence compétition est à 185 €, que la licence de Loisir est à 130 pour les adultes et à 185 € pour les enfants. Il y a une augmentation de prévu, il précise également qu'à Saint-Paul la licence est à 130 € pour les Loisirs et 170 € pour les compétitions. elle augmente de 15 € pour tout le monde.

Christel précise que les enfants sont demandeurs d'un entraîneur. Ce qui coûte cher il faut compenser, c'est Entraîneur avec une augmentation des LICENCES, et les Loisirs, aussi souhaite avoir un entraînement dirigé

Nous proposons deux votes

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

le premier vote pour une augmentation de cinq euros de toutes les LICENCES

Résolution adoptée à 28 votes pour, 2 abstentions et 1 contre, des adhérents présents et représentés.

le deuxième vote pour une augmentation de cinq euros de plus uniquement pour les loisirs

Résolution refusée à 28 votes contre, et 3 votes pour, des adhérents présents et représentés.

8: Candidature au bureau

Guy demande aux nouveaux arrivants de prendre la parole et de se présenter, parole est donnée à véronique je cite: « je suis maman de Gwenaël, jeune joueur compétiteur. Je souhaite m'impliquer dans le bureau, afin de faire entendre la voix des parents, et de donner du renouveau au bureau de ce club.

Parole est donnée à Jean Pierre Sompayrac qui explique qu'il souhaite s'impliquer, Pour pouvoir communiquer aux joueurs Compétiteurs adultes Les informations du bureau, faire remonter celle-ci, et il souhaite s'occuper du groupe jeune performance, si il est créé par le nouveau bureau.

Parole est donnée à Jefferson adhérent qui lui n'avait pas prévu de se présenter au bureau avant l'année prochaine, mais suite à la démission de Guy, il présente sa candidature.

L'ensemble adhérents va procéder au vote sur le bulletin secret,

Guy rappelle la procédure.

« Vous trouverez devant vous un bulletin sur lequel une liste de noms est inscrit. Si vous souhaitez voir ces personnes au bureau, vous laisser votre liste tel qu'elle, par contre si vous ne souhaitez pas voir une personne au bureau, il vous faut rayer son nom. Nous allons faire passer la boîte une fois que votre décision a été faite vous pliez votre bulletin et le mettez dans cette boîte. Nous procéderons ensuite au dépouillement. Bon vote »

Suite aux votes, nous procédons au dépouillement, il en ressort :

DELBOSC CHRISTEL REELUE A L'UNANIMITÉ
 DELBOSC JEFFERSON ELU A L'UNANIMITÉ
 GILLES JEAN PIERRE REELU A L'UNANIMITÉ
 LORQUET VERONIQUE 2 VOTES CONTRE 29 POUR ELUE
 SOMPAYRAC JEAN PIERRE 2 VOTES CONTRE 29 POUR ELU

Mr Laurent Picouza nous félicite pour l'ambiance et l'énergie mise dans le club cette année, pour l'implication des bénévoles, pour le nombre de personnes venues à l'assemblée aujourd'hui, nous félicite pour l'investissement aux diverses manifestations, et souhaite bon courage au nouveau bureau, il ne peut pas rester car il a une réunion dans un autre club il nous remercie pour notre accueil et nous souhaite le meilleur à venir

L'ensemble des adhérents est appelé à sortir de la salle, afin que le nouveau bureau prépare sa composition, bout de cinq petites minutes, nous rappelons l'ensemble des adhérents pour leur annoncer la décision du bureau

DELBOSC CHRISTEL REELUE au poste de secrétaire

GILLES JEAN PIERRE REELU au poste de trésorier

LORQUET VERONIQUE ELUE au poste de responsable, animation et événementiel

SOMPAYRAC JEAN PIERRE ELU au poste de responsable technique et sportif, jeune compétition

DELBOSC JEFFERSON ELU au poste de président

Résolution adoptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

7: questions diverses

Benoit Rossin souhaite se proposer pour aller chercher des sponsors, nous lui indiquons que le Bureau va travailler sur le nouveau projet associatif pour l'olympiades a venir, et que nous le contacterons prochainement pour cela

Morgane FUENTES demande si le tarif famille est toujours de vigueur Jean Pierre lui répond que oui

Christophe PUECH, et Alexis BARTHES signale qu'il serait bien d'avoir des balles pour les entraînements des loisirs, nous leur indiquant que nous allons trouver une solution pour les leur mettre à disposition lors de l'entraînement

Jean-Loup ALBERT prend la parole félicite les équipes de départementale quatre et de départementale deux de s'être mobilisées après la dernière assemblée extraordinaire à laquelle il a participé et d'autant plus sur le point qu'il a fait. Et le risque pour le club Si la régionale faisait forfait, il précise que tous les joueurs de départementale se sont mobilisés, afin de maintenir les trois équipes, ce qui a certainement défavorisés la départementale quatre qui n'a pas pu gagner : en phase deux, il félicite tous ses joueurs de cette cohésion. Il félicite également les membres du bureau, qui sont réélus, les nouveaux venus, pour leur implication, et précise que cela fait longtemps qu'il n'a pas vu une assemblée générale aussi suivie par les adhérents, et aussi calme, et qui se passe aussi bien. Il souhaite un bon avenir au club, il remercie Guy pour tout le travail qui a été accompli, et lui souhaite bon courage pour la suite de son épaule, il précise également que le comité départemental a besoin de bénévoles dans le bureau, il remercie le Club pour l'accueil et le buffet

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h00

Jefferson Delbosc clos La séance en remerciant Guy et les membres du bureau précédents et en lui précisant qu'il allait faire au mieux pour la suite et pour pérenniser ce que ils avaient mis en place et invite tout le monde a un apéritif dînatoire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les membres du bureau.

Signature du Bureau :

Annexes au présent procès-verbal d'assemblée générale :

Candidature, Feuille de présence et pouvoirs et bulletins de vote